

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 1-3 (1949-1953)

Heft: 9

Artikel: La numismatique chez Rabelais

Autor: Martin, Colin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA NUMISMATIQUE CHEZ RABELAIS

Cet auteur n'aura pas fini de nous émerveiller par son érudition et la richesse de son vocabulaire. Tout lecteur attentif aura été frappé par la très grande variété de noms de monnaies que l'on rencontre dans les écrits de Rabelais. Il se demandera, dès lors, pourquoi tant de pièces diverses sont mentionnées; y avait-il, à cette époque, une si grande variété de monnaies en circulation? Les numismates eux-mêmes doivent faire un effort de réflexion pour se rendre compte de ce phénomène dû principalement à la grande exubérance de notre auteur, à ses connaissances encyclopédiques et souvent aussi à sa malice.

Chacun sait qu'à l'époque de Rabelais les comptes se faisaient dans une monnaie idéale, abstraite, mais que les paiements eux-mêmes s'effectuaient en espèces monnayées. Les pièces en circulation portaient un nom dérivé du souverain qui les avait frappées, de l'effigie qu'elles portaient, quelquefois de leur valeur en monnaie de compte ou, plus simplement, du métal ou de sa couleur. On sait également que certaines pièces restaient en circulation bien au-delà du règne de celui qui les avait frappées et que d'autre part les espèces monnayées passaient d'un pays à l'autre par le fait du commerce ou l'entremise des changeurs. Il en résultait que dans une même région circulaient simultanément une très grande variété de monnaies. Cela explique, en partie, la diversité des espèces mentionnées par Rabelais, d'autres ne lui ont été suggérées que par sa faconde.

Rabelais a vécu de 1494 (?) à 1553. L'énumération qui suit, montre que nombre des pièces citées avaient été frappées plus d'un siècle auparavant:

Monnaie en or

Ecu et demi écu, pièces frappées à partir de Philippe VI de Valois, (1328-1350).

Mouton à la « grande laine », pièce frappée par Jean II le Bon, (1350-1364).

Royal, pièce frappée de Charles V à Charles VII, (1364-1461).

Salut, pièce frappée par Charles VI et Charles VII, (1380-1461), et par Henri V et Henri VI d'Angleterre, comme rois de France, (1417-1453).

Angelot, pièce frappée par Henri VI d'Angleterre, comme roi de France, (1422-1453).

Ecu au soleil, pièce frappée dès Louis XI, (1461-1483).

Ecu bourdelois, pièce frappée à Bordeaux, par Charles de France, frère de Louis XI, (1468-1472).

Henricus, pièce frappée par Henri II, (1547-1559).

Philippus, pièce frappée par Philippe II, dans les Pays-Bas, (1556-1598).

Noble à la rose, pièce frappée par Edouard II d'Angleterre, (1307-1327).

Ridder = Rixdaler, pièce frappée dans les Pays-Bas.

Fleurin, pour Florin, monnaie d'Italie, créée à Florence en 1343.

Ducat, monnaie de Venise, frappée dès le XIV^e siècle.

Besant d'or, monnaie de l'empire byzantin, frappée jusqu'à la chute de Constantinople en 1453.

Séraphz (ashrafi), pièce persane en or fin.

Monnaie en argent

Teston, pièce introduite par Louis XII, (1498-1515).

La Croix, expression ambiguë; Rabelais pensa probablement au teston à la croix (en Suisse alémanique: Creutzdicken).

Monnaie blanche, au moyen âge, monnaie d'argent par opposition à la monnaie noire de billon.

Monnaie en billon

Douzain, blanc de 12 deniers, introduit par François I^{er}, (1515-1547).

Unzain, vers 1488, le dizain fut porté à 11 deniers.

Carolus, dizain de Charles VIII, (1483-1498).

Tournois Philippus, sou de 12 deniers de Philippe V, (1316-1322).

Six blancs, billon de 11 et 12 deniers.

Grand blanc, pièce introduite par Charles VII, en 1422.

Blanc, pièce de 5 deniers.

Denier, monnaie de billon à l'époque de Rabelais.

Pinard ou Pinot, denier de cuivre.

Patar, sol des Flandres, appelé quelquefois Briquet.

Liard, pièce introduite par Louis XI, (1461-1483).

Maille, pièce introduite par Philippe IV le Bel, (1285-1314).

Monnaie de compte

Livre et livre tournois, c'était à l'époque de Rabelais une monnaie de compte.

Franc, c'était à l'époque de Rabelais une monnaie de compte équivalente à la livre.

Sol, c'était à l'époque de Rabelais une monnaie de compte valant un vingtième de la livre de compte.

Pite, cette pièce fut monnayée jusqu'en 1350, dès lors ce fut une monnaie de compte valant un quart de denier.

Monnaies inventées par Rabelais

Estoille poussinière,

Ecu au sabot,

Ecu à la lanterne,

ces trois noms de pièces imaginées par Rabelais semblent dériver de la dénomination écu soleil.

Rabelais mentionne enfin des écus du Palais. Le contexte ferait croire qu'il s'agit d'une espèce monnayée, c'est une erreur. L'écu du palais était un jeton frappée à l'effigie de l'écu soleil et utilisé au Palais pour les comptes. Nous savons en effet qu'à l'époque on utilisait, pour les opérations arithmétiques, des abaqes gravés ou dessinés sur les tables, dites tables de compte. Les quatre opérations arithmétiques se faisaient sur les abaqes au moyen de jetons monétiformes.

Enfin, nous trouvons dans les textes de Rabelais, la mention des Fugger, banquiers d'Augsbourg, qui obtinrent, en 1535, le droit de battre monnaie et celle de Ph. Strozzi, banquier de Florence.

Espérons que ces quelques notes intéresseront les numismates. Puissent-elles aussi rendre service à tous ceux qui lisent et analysent l'œuvre de Rabelais.